



**Direction départementale de la cohésion sociale
et de la protection des populations**

34, avenue Maunoury-BP 10269
41006 BLOIS CEDEX

Tél. 0810 02 41 41

Affaire suivie par Isabella CAZZANTI
Tél. 02.54.90.97.15-Fax : 02.54.78.65.34
ddcspp@loir-et-cher.gouv.fr

**Association Centre d'accueil sportif et
touristique de Saint-Aignan
3, rue du Four à Chaux**

41110 SAINT-AIGNAN-SUR-CHER

**Récépissé de déclaration n° 411981004
d'un local hébergeant des mineurs**

Local

Dénomination : **Centre de Séjour de Saint-Aignan**

Exploitant

Identité : **Association Centre d'accueil sportif et touristique de Saint-Aignan**

Implantation

3, rue du Four à Chaux

41110

SAINT-AIGNAN

Tél :

02.54.75.08.89

Caractéristiques local

Nombre de lits ou capacité de couchage : 63

Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans :

Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires : 02/04/1993

Caractéristiques ERP

Type : R Catégorie : 4

Date dernière visite commission sécurité : 04/11/2014

Date arrêté municipal d'ouverture : 14/03/1974

Remarques éventuelles :

Fait le 13 janvier 2015 à Blois

*Pour le préfet, par délégation,
pour la directrice départementale de la DDCSPP
l'inspectrice de la jeunesse et des sports*

Maïlys PUYGAUTHIER

Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.

Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006.

Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.